



**CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS**

N° 000 05

**CONSEIL
SÉANCE**

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

ID : 075-267500049-20260924-CA_2026_09_05D-DE

S2LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour l'exercice 2026

Le Conseil,

Vu les articles L et R 314-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu le budget primitif relatif à l'exercice 2026 adopté le 19 décembre 2025 ;

Vu le mémoire présenté par le Directeur Général du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

Délibère

Article 1 :

Le montant des crédits de la section d'exploitation pour l'exercice 2026 est modifié comme suit :

	Crédits ouverts	DM	Budget total après DM
RECETTES			
Chapitre 002 – Reprise de résultat excédentaire			
Groupe I – Produits de la tarification	17 299 100	40 000	17 339 100
Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation	12 839 410	473 990	13 313 400
Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables	942 000	- 80 000	862 000
TOTAL RECETTES	31 080 510	433 990	31 514 500
DEPENSES			
Chapitre 002 – Reprise de résultat déficitaire	6 560 400		6 560 400
Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante	5 488 410	- 102 910	5 385 500
Groupe II – Dépenses afférentes au personnel	15 228 800	507 000	15 735 800
Groupe III – Dépenses afférentes à la structure	3 802 900	29 900	3 832 800
TOTAL DEPENSES	31 080 510	433 990	31 514 500
SOLDE	0	0	0

Article 2 :

Le montant des crédits de la section d'investissement pour l'exercice 2026 est modifié comme suit :

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

S²LO

ID : 075-267500049-20260924-CA_2026_09_05D-DE

	Crédits ouverts	DM	Budget total après DM
DEPENSES			
Chapitre 10 – Apports, dotations et réserves	0	0	0
Chapitre 13 – Subvention d'investissement	942 000	0	942 000
Chapitre 14 – Provisions réglementées	0	0	0
Chapitre 15 – Provisions	0	0	0
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	176 036	138 160	314 196
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	369 195	45 032	414 227
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	490 769	182 308	673 077
Chapitre 26 – Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	0	0	0
Chapitre 28 – Amortissement des immobilisations	0	0	0
Chapitre 29 – Dépréciation des immobilisations	0	00	0
Chapitre 39 – Dépréciation des stocks et en cours	0	0	0
Chapitre 49 – Dépréciation des comptes de tiers	0	0	0
Chapitre 59 – Dépréciation des comptes financiers	0	0	0
Compte 481 – Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0
TOTAL DEPENSES	1 978 000	365 500	2 343 500
RECETTES			
Chapitre 10 – Apports, dotations et réserves	78 000	0	78 000
Chapitre 13 – Subvention d'investissement	0	0	0
Chapitre 14 – Provisions réglementées	0	0	0
Chapitre 15 – Provisions	0	0	0
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	0	0	0
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	0	0	0
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	0	0	0
Chapitre 26 – Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	0	0	0
Chapitre 28 – Amortissement des immobilisations	1 900 00	0	1 900 00
Chapitre 29 – Dépréciation des immobilisations	0	0	0
Chapitre 39 – Dépréciation des stocks et en cours	0	0	0
Chapitre 49 – Dépréciation des comptes de tiers	0	0	0
Chapitre 59 – Dépréciation des comptes financiers	0	0	0
Compte 481 – Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0
TOTAL RECETTES	1 978 000	0	1 978 000
001 – excédent cumulé reporté		25 164 566,85	25 164 566,85
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 978 000	25 164 566,85	27 142 566,85
SOLDE	0	25 164 566,85	24 799 066,85

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

S²LOW

ID : 075-267500049-20260924-CA_2026_09_Q5D-DE

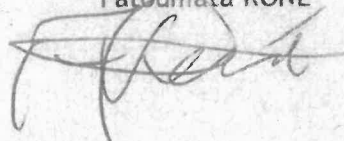
Article 3 :

Le montant des autorisations de programme de travaux et d'équipement au titre de 2026 est modifié comme suit :

Stock d'AP après BP	DM	Stock d'AP après DM
2 282 500	36 500	2 295 000

**P/ Le Président
du Conseil d'Administration**

Fatoumata KONE



Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le



ID : 075-267500049-20260924-CA_2026_09_05D-DE